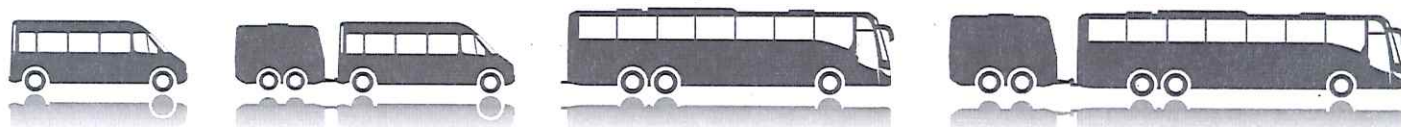


## Catégories de véhicules



Il existe plusieurs types de permis du **groupe D** pour les véhicules dédiés au **transport routier de personnes** :

**Le permis D1** : il permet de conduire un véhicule affecté au transport en commun de personnes comportant 16 passagers au maximum (conducteur non compris). La longueur du véhicule est limitée à huit mètres. On peut y atteler une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg.

**Le permis D1E** : il permet la conduite d'un véhicule de la catégorie D1 attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg mais n'excède pas 3.5 tonnes.

**Le permis D** : il permet de conduire un véhicule affecté au transport en commun de personnes comportant plus de 8 passagers (conducteur non compris). On peut y atteler une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg. Il est possible de conduire un bus articulé avec le permis D.

**Le permis DE** : il permet la conduite d'un véhicule de la catégorie D attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg mais n'excède pas 3.5 tonnes.

## Les conditions d'accès aux permis du groupe D

*Permis D1 : 21 ans minimum, permis B et code depuis moins de 5 ans*

*Permis D1E : 21 ans minimum, permis D1 et code depuis moins de 5 ans*

*Permis D : 24 ans minimum, permis B et code depuis moins de 5 ans*

*Permis DE : 24 ans minimum, permis D et code depuis moins de 5 ans*